

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°... 169, 17.

Objet:

Tableau de St. Louis...
offert en vente

Annexe

Expédié le

Del.
g. 37

Imp. par le Musée royal de Bruxelles.

Communication officielle de
M. le Chef de Division Tamballe

7 mai
1907

A Madame
M. Dumagny

Pétersbourg
A la suite de votre lettre du 16 avril 1907
transmission de la photo d'un tableau attribué à St. Louis
Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que c'est à Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts, qu'il appartient de se pronon-
cer sur les propositions de vente pour les
collections de l'Etat, concernant les ouvrages
dus à des artistes vivants ou décédés depuis
moins de dix ans.

C'est donc à ce haut fonctionnaire qu'il
y a lieu d'adresser les offres relatives à
la cession du tableau qui fait
l'objet de votre lettre du 16. 4.

Nous vous envoie joint, afin de vous éviter
madame, l'envoi original de l'original de ce
ouvrage. Ce qui n'est pas dans les intentions de
l'administration des B. A. d'en faire l'acquisition pour
la coll. du Musé. Veuillez agréer, M. Dumagny

l'assurance de notre considération distinguée,

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Russie
Izarskoe Selo, près Pétersbourg
Maison Reiterm, aux Boulevards
Le 16 Avril 1907

A Monsieur le Directeur des
Musées de Bruxelles,



Permettez-moi, Monsieur,
de vous adresser la photographie
d'un tableau du célèbre artiste
Alfred Sterens : j'aurai
infiniment de plaisir si cette
reproduction photographique
trouve bonne place à l'exposition
des œuvres de cet regrettable maître
et à apprendre aussi qu'elle est
de quelque intérêt pour les
connaissances.

Une dépêche de France m'au-
rora que cette exposition

aussi lui sans me donner aucun
détails sur le lieu & sur
la date fixée, j'en conclus
que ce sera sous peu et à
Bruxelles.

Mon tableau (Le Pardon
ainsi s'a nommé Alfred Stevens
dans une lettre que j'ai de lui)
n'a pas figuré à l'exposition
de Paris, il y a quelques
années & pour cause: son
propriétaire d'alors, n'étant
guère au courant des choses
de l'étranger. Ce n'est que
quelques mois après que j'en
fis acquisition.

"Le Pardon" a été cédé
par A. Stevens à son frère
Joseph qui le vendit à
l'ambassadeur russe à Paris,

Prince Gortschakoff pour la
fameuse galerie de la grande Duchesse
Catherine Mikailovna, cousine de
l'Empereur Alexandre II. A la mort de
la grande Duchesse, il y a une dizaine
d'années, sa résidence, le palais
Mitschelski, fut acheté par l'impératrice
Alexandrine pour en faire, en souvenir
de son mari défunt, un musée d'art
russe (Musée Alexandre III). Le
Pardon fut, à cette époque, offert
en souvenir à un officier de
la maison de la grande Duchesse
lequel, se trouvant un jour dans
la pièce, chercha acheteur.

Je serais heureuse de garder
par dessus moi cette oeuvre
d'art (vivement signée & datée 1869)
mais, vu les temps troublés que
nous traversons ici & qui me
causent des craintes incessantes

pour les objets artistiques que je
possède, je consentirai à le céder
(Le Pardon) à un amateur sérieux
chez qui mon tableau, apprécié, sera
à l'abri de tous dommages & j'en
diminuerai sensiblement le prix
payé par le prince Gortschakoff,
Vingt-mille francs.

S'il y a indiscretion de ma
part à vous adresser ces lignes
& cette photographie, veuillez
bien m'excuser : il m'a semblé
que ce tableau du grand artiste
votre éminent compatriote
serait pour vous intéressant et
peut-être même trouvé par vous
pour le musée de la capitale,
digne de figurer avec les œuvres
d'art de sa très-belle collection.

Veuillez bien, pour ces raisons,
recevoir avec toute votre bienveillante
bonté ces lignes & l'assurance
de ma très-parfaite considération.

L. Dumagney